

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 septembre 2025
Délibération n°96

L'An deux mille vingt-cinq, le 18 septembre, à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le 12 septembre, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; GRANET Alice ; MOUTIER Gérard ; HERMITTE Jean-Pierre ; KIRKYACHARIAN Luc ; SEMIOND Philippe ; BARONNAT Bernard ; COQUILLAT Catherine ; ALPHAND Thierry ; ADISON Franck ; JEANE Virginie ; CHERFILS Jacqueline ; PRAT Christelle ; GIRAUD Matthieu ;

Absents : VIESSANT Céline ; MOUGIN Rémi ; MOSSO Véronique ; VERNET Laurent

Procurations :

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : MODIFICATION DE LA SUBVENTION D'EQUILIBRE A NORDIC EN VALLOUISE POUR L'EXERCICE 2025

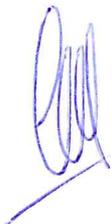
Lors de la séance du 20 mars 2025, le conseil municipal a octroyé une subvention de 30 000€ à l'association Nordic en Vallouise au titre de l'exercice 2024-2025.

Conformément à la convention d'objectif 2023-2026, la subvention doit être ajustée et le montant total de la subvention pour la saison 2024-2025 s'élève à 33 802€ soit un complément de 3802€ par rapport au budget prévisionnel.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

Approuve une subvention complémentaire de 3802€ au profit de l'association Nordic En Vallouise.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

